

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 10 octobre 2018

Question écrite urgente

Nouvelle barrière au pont Butin : quelle concertation pour un tel projet ?

Une nouvelle barrière haute de 2,60 mètres a été érigée par-dessus le Rhône pour empêcher les suicides sur le pont Butin. Cette option radicale est discutée et en partie contestée par des habitant.e.s. Lors d'une séance publique organisée par le Forum 1203 à Saint-Jean, le lundi 8 octobre, les habitant.e.s ont fait part de leur colère concernant le viaduc de la Jonction, surélevé lui aussi, et de fortes critiques ont porté sur l'aménagement du pont Butin, comparé au portail de « Champ-Dollon ». La CMNS dans un rapport a déploré l'effet barreau de l'ouvrage et réclamait d'autres solutions qui intégraient sécurité et « respect de la valeur monumentale et paysagère du site ». Le service des monuments et de sites n'a semble-t-il pas donné suite au préavis de la CMNS qui n'a pas été entendue. Comme le relaie la Tribune de Genève, dans un article du 9 octobre de Christian Bernet « Au pont Butin, la sécurité plutôt que le panorama », selon Jean-Frédéric Luscher, directeur du service des monuments et des sites : « Il y avait une forte volonté du Conseil d'Etat, et les financements, venant du privé, étaient assurés. Dans ce contexte, nous étions dans une démarche collaborative, avec la volonté d'aboutir à un résultat. »

Mes questions sont les suivantes :

- ***Pourquoi un processus de concertation et de réflexion large avec les associations et les habitant.e.s du quartier n'a-t-il pas été mené afin de concilier sécurité et respect du site ?***
- ***Quels ont été les donateurs privés de ce projet et quels montants ont été engagés ? De quelle manière ce don était-il conditionné à une réalisation rapide ?***

- *En quoi le nouvel ouvrage du pont Butin est-il un danger pour les cyclistes facilement éblouis par la nouvelle structure ? Une étude a-t-elle été faite à ce sujet ?*
- *Pourquoi un tel manque de transparence dans la réalisation d'un projet d'une telle ampleur ? La question du suicide est-elle encore un tabou ?*
- *Le Conseil d'Etat envisage-t-il de redimensionner son projet au pont Butin comme M. Pagani s'y est engagé pour le viaduc de la Jonction lors de la soirée citoyenne organisée par l'association Forum 1203 le 8 octobre ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera à ces questions.